

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 29 Juin 2022 de 14h à 17h
A la COFREND – Maison des END - 75017 PARIS

L'Assemblée Générale Ordinaire de la COFREND s'est réunie le 29 juin 2022 sous la Présidence d'Etienne MARTIN, Président de la COFREND.

Etaient présents ou représentés, les administrateurs selon la liste de présence ci-jointe.

- **Le quorum étant atteint (150 personnes représentées dont 88 personnes morales, et 62 personnes physiques), l'Assemblée Générale Ordinaire a pu valablement délibérer.**



GOUVERNANCE
DIRECTION

- **Résolution n°1 : Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 Juin 2021**

Le Procès-Verbal de l'AG ordinaire du 24 Juin 2021 est approuvé sans modification, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Résolution n°2 : Rapport moral du Président de la COFREND**

Le Président revient sur les faits marquants de l'année 2021 et souligne :

- La capitalisation sur la nouvelle flexibilité de la COFREND héritée de l'année 2020 marquée par la crise COVID, pour rendre notre organisation encore plus réactive, plus agile, plus performante, et plus proche de ses membres.
- Que l'ensemble des permanents, membres impliqués dans les différents pôles, comités et groupes de travail sont aujourd'hui dans une phase de retour à la normale.
- Qu'en 2022,
 - Il nous faudra être « Volontaires et Réalistes », pour mettre en avant les apports de la COFREND à ses membres et pour effectuer un lobbying auprès des pouvoirs publics afin de susciter les compétences et profils des ressources adéquates et nécessaires à la filière CND/END.
 - La relance de l'OPafend et la labellisation des Centres de Formation par un label du CAOF, devront nous permettre de préparer l'avenir par une communication et une promotion des métiers des END auprès des jeunes et de leurs parents, associées à la garantie des formations dispensées.
 - La formation et la certification devront aussi être adaptées à l'aune des nouvelles technologies afin de répondre aux besoins en compétences des nouvelles filières et métiers d'avenir
 - Le positionnement de la COFREND à l'international devra être évalué



Le Président remercie l'ensemble des permanents de la COFREND, ainsi que les bénévoles (Pôles, Régions, Conseil d'Administration et Bureau) qui, par leur investissement et implication, ont contribué au bon fonctionnement et au respect des engagements de notre association.

Le Rapport moral du Président de la COFREND est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

• **Résolution n°3 : Rapport du Trésorier**

○ Bilan 2021 :

- Des recettes s'élevant à un montant de 1,83M€, incluant les recettes d'adhésion toujours bien orientées légèrement à la hausse (+5% par rapport à 2019) malgré une cotisation inchangée en valeur
- Des recettes de certification juste au-dessus de celles de 2020, mais inférieures à 2019 du fait du manque d'un semestre de redevances AFENDA
- Un excellent niveau d'activité du centre Niveau 3 de la maison des END avec un effet rattrapage après 2020
- Des dépenses de Frais Généraux légèrement inférieures à 2019
- Des dépenses exceptionnelles en lien avec les projets des Pôles Certification et du Pôle Scientifique et Technique, comme la révision des questionnaires Tronc Commun et le livre blanc SHM
- Une activité du Pôle Communication au niveau de 2019 avec l'organisation de 5 Journées Techniques Régionales et du stand COFREND lors du WNE 2021
- Des variations de provisions entre les créances impayées de 2021 (AFENDA et ENGTP) et l'apurement des créances douteuses déjà provisionnées de 2014 à 2018
- Au global, des dépenses 2021 au niveau de 2019 (hors exceptionnel) pour des recettes inférieures de -8%, ce qui donne un résultat net qui reste néanmoins équilibré à +52k€.

A la question du Président du CDEC sur les précisions concernant le non-paiement des redevances du deuxième semestre de l'AFENDA, le Trésorier et le Président répondent que les discussions nombreuses avec l'AFENDA ont résulté en un blocage de la régularisation pour des raisons de « compliance », mais qu'un accord pour un contrat de prestation de services de la COFREND vers l'AFENDA a été établi pour 2022, contrat renouvelable pour les années suivantes.

A la question posée sur le potentiel recours qu'aurait pu avoir la COFREND auprès d'un conseil juridique concernant ce problème de « compliance », le Président confirme que la COFREND n'y a pas eu recours, privilégiant l'échange et l'assurance de la poursuite des relations avec l'AFENDA.



○ Budget 2022 :

- Un budget de 1,91M€ équilibré, quasiment au niveau des recettes 2021, donc prudent
- Des recettes de cotisation qui sont censées continuer d'augmenter de 2%
- Des recettes de certification/redevances au niveau de 2021, donc avec un produit espéré de l'AFENDA qui est maintenant assuré compte tenu de la Convention de Services signée pour 2022.
- Une prise en compte toujours faible de l'élargissement du périmètre de la COFREND au SHM et Génie Civil, dont les effets ne se font pas sentir
- La prise en compte en charges et produits de la mise en place du label CAOF pour les Centres de Formation
- Le solde des travaux de révision des questionnaires Tronc Commun
- Un budget communication en développement avec des manifestations nombreuses (5 Journées Techniques Régionales, Doctoriales, semaine scientifique, Journée SHM, Stands à ICWAM, au EWSHM de Palerme et à Matériaux 2022) et un budget pour l'évolution du site Internet
- La poursuite d'évolutions mineures de GERICCO II
- Des Frais Généraux toujours maîtrisés
- Le lancement de la préparation des Journées COFREND 2023 (même si les charges et produits seront compatibles sur 2023).

A la question sur le détail du budget de fonctionnement général, le Trésorier répond qu'il comprend les frais de personnels pour moins de 50% du total, les frais de remboursement de prêts immobiliers, et les frais de fonctionnement courants de la COFREND.

A la question sur les conséquences du BREXIT notamment sur l'inclusion dans le budget des coûts supplémentaires de validation des dossiers de certification COFREND par le BINDT, le Président répond que ces coûts seront transparents pour la COFREND, les coûts induits pour la COFREND étant refacturés aux entreprises.

Le Rapport moral du Trésorier de la COFREND est approuvé à la majorité des personnes présentes ou représentées à une abstention près.

- **Résolution n°4 : Approbation des comptes de l'exercice 2021 et du budget prévisionnel 2022, tel que proposé par le Conseil d'Administration**

Les comptes de l'exercice 2021 et le budget 2022 sont approuvés à la majorité des personnes présentes ou représentées à une abstention près.



- **Résolution n°5 : Plan stratégique présenté par le Vice-Président**

Le Vice-Président rappelle que le Plan Stratégique de la COFREND s'est appuyé sur une large consultation des élus, permanents, Présidents de pôles, adhérents, non-adhérents... soit près de 500 destinataires et que 220 réponses ont été reçues au dernier questionnaire, correspondant à 26% des sondés. Le Vice-Président remercie l'ensemble des répondants, dont 40% sont d'ores et déjà des bénévoles impliqués dans la vie de la COFREND.

92% des répondants s'estiment satisfaits des services de la COFREND, confirmant le rôle de piliers fondateurs que sont la Certification et la Communication/Évènementiel.

Les orientations plébiscitées par les répondants pour le Plan Stratégique de la COFREND sont :

- La modernisation de la certification
- La promotion des métiers du CND auprès du monde académique et des parents
- La poursuite des activités des Pôles Scientifique et Technique, et Communication et Évènementiel

Parmi une centaine de propositions résultant de cette enquête, la Gouvernance en a priorisé certaines et le Conseil d'Administration en a retenu une dizaine, et envoyé une feuille de route aux différents Pôles afin de la décliner en plan d'actions précis.

Il est également rappelé que la réalisation de ce plan stratégique et plus globalement du fonctionnement et du développement de la COFREND repose sur une petite dizaine de salariés et ses bénévoles que le Vice-Président remercie. Compte tenu de ce bénévolat, et des moyens significatifs mais non sans limites de la COFREND, le nombre d'actions à traiter se doit donc être raisonnable pour assurer qu'elles soient menées à terme.

A la question sur l'analyse de 8% des insatisfaits de la COFREND, le Vice-Président répond qu'il n'y a aucune raison particulière invoquée permettant leur interprétation.

- **Résolution n°6 : Validation des cotisations, telles que proposées par le CA, pour la campagne d'adhésion 2023**

Le Trésorier présente les cotisations 2023 sans évolution par rapport à 2022, et rappelle que les doctorants bénéficient d'une adhésion gratuite pendant la durée de leur thèse.

Les cotisations, telles que proposées par le CA, pour la campagne d'adhésion 2023 sont approuvées à l'unanimité des membres présents ou représentés.



- **Résolution n°6 : Présentation des rapports d'activités des Pôles et Comités**

- **OPpend**

Fabien Truchi, Président de l'OPpend, mentionne que l'activité de l'organisation s'est essentiellement centrée sur la problématique de la sécurisation et transport de sources suite à l'arrêté de l'ASN.

Par ailleurs, l'OPpend a participé à l'initiative du GIFEN pour identifier les ressources nécessaires au CND dans le nucléaire, et a participé au Webinar organisé par l'ASN sur les enjeux et responsabilités de la Radiographie Industrielle.

- **OPafend**

En 2021, le bureau de la COFREND, en lien avec les présidents de ses 2 Organisations, a décidé de fusionner les 2 organisations et de relancer les travaux de l'OPafend sous la présidence de Rémi Renauld en leur donnant une nouvelle orientation déclinée en 4 axes :

- Axe1 : Veille réglementaire concernant la formation et le lien avec les acteurs institutionnels
- Axe2 : Cartographie des métiers du CND du niveau 0 à 5 en lien avec les acteurs privés, universitaires et avec les publics cibles de la promotion des métiers
- Axe3 : Digitalisation des formations et les challenges qui attendent la profession en matière de cours à distance, simulation, réalité augmentée et les évolutions des métiers liés à ces aspects
- Axe4 : Réforme de la norme ISO 9712 et les conséquences sur la formation, ainsi que la création d'ateliers maquettes destinés à la profession.

Une première rencontre de l'organisation s'est tenue le 1^{er} Juin, rencontre ayant réuni 25 participants, pour définir les missions de l'OPafend et répondre aux besoins en compétences de demain. Des groupes de travail (GT) ont été définis et un appel à candidature a été lancé pour un début des travaux des GT dès septembre 2022.

- **Pôle Certification et Qualification**

Vivian DIDIER, Président du Pôle Certification et Qualification mentionne que 4308 certifications ont été validées en 2021 selon l'ISO9712, que 11950 agents possèdent une certification valide tous comités confondus, et que 20942 certifications sont en cours de validité.

En 2021, l'activité de certification retrouve le niveau de 2014 et 2015, années ayant vu un accroissement significatif du nombre de validations du fait de l'annonce du grand carénage par EDF. Par ailleurs, le nombre de certifications initiales en 2022 s'élève à 1849, en nette progression



par rapport aux années 2019 et 2020 (respectivement 1674 et 1433) et essentiellement porté par les certifications CIFM.

Les principales activités du Pôle en 2021 ont consisté en :

- Le renouvellement de l'accréditation COFRAC de la COFREND avec mention de la robustesse de notre système de certification
- Le renouvellement de notre habilitation Ministérielle dans le cadre de l'application de la Directive des Equipements sous Pression
- Le développement de la plateforme d'inscription en ligne et le partage du système d'information GERICCO
- Des travaux avec l'AFENDA pour que GERICCO devienne l'outil de gestion des certifications, commun aux normes ISO 9712 et EN 4179
- Des travaux de certification VT direct au sein du Comité Sectoriel du CCPM
- De l'examen et validation de 5 dossiers de demande d'extension d'agrément pour les examens UT, VT et UPA dont les premiers examens UTPA Niveau 2 ont eu lieu lors du deuxième semestre 2021.
- Des premières délivrances d'approbations de personnels de contrôle brésiliens soumis aux dispositions de la DESP.
- Du lancement de travaux de refonte des questionnaires de Tronc Commun, et de la possibilité à déterminer l'ouverture au e-examen pour cette épreuve.
- De l'enregistrement de la certification du personnel pour le secteur du Génie Civil
- De la mise en application de l'attestation NF EN 16910-1 au CFCM.

Le Président du Pôle présente également les perspectives 2022 dont en particulier :

- Le maintien de notre accréditation COFRAC et habilitation DESP
- La mise en application de la nouvelle version de l'ISO 9712 et des nouveaux questionnaires Tronc Commun
- La poursuite des travaux de certification de personnel pour le secteur du Génie Civil en vue d'aboutir à la mise en place d'une certification fin 2022.
- L'accompagnement de nouvelles certifications au sein du CIFM
- Le lancement de premiers audits de labellisation des Organismes de Formation
- La mise en œuvre de plateforme d'inscription en ligne pour tous les utilisateurs du système de certification.

A la question sur qui renseignera GERICCO (COFREND ou AFENDA), le Président et le Directeur de la Certification répondent que l'AFENDA et les Niveaux 3 Responsables auront la responsabilité de ce remplissage.

A la question d'éventuels risques de fuite des questionnaires lors de séances de e-examen, le Directeur de la certification répond que l'e-examen ne pourra être passé en distanciel, mais uniquement au sein des Centres Agréés.

Les activités des différents comités sont présentées, démontrant le dynamisme de ces organisations.

○ **Pôle Scientifique et Technique:**

Pierre CALMON, Président du Pôle rappelle que l'activité du Pole est organisée autour d'un Conseil Scientifique Permanent et d'un Bureau, et s'appuie sur des Groupes de Travail.

L'activité des Groupes de Travail a été soutenue, soit en présentiel, soit en distanciel. Les principaux résultats en 2021 sont alors présentés :

- Finalisation d'un premier tome de Guide de Bonne Pratique pour le contrôle en Fabrication Additive
- L'Édition d'un Guide Technique pour l'inspection Télévisuelle
- Le lancement de 3 nouveaux GT : Térhertz, END & Intelligence Artificielle et Facteurs Organisationnels et humains dans les END.
- La poursuite des travaux de structuration de la filière SHM
- La participation aux GT techniques internationaux
- La contribution du PST lors de la 1ère édition de la conférence internationale NDE4.0.

L'activité 2022 se fonde sur les axes suivants :

- Lancement de la première édition de la Semaine Scientifique de la COFREND, regroupant le bilan des GT du PST, les Doctoriales, la journée annuelle SHM@COFREND
- Révision du plan stratégique
- Poursuite de la structuration de la filière SHM
- Soutien et contribution à des conférences internationales, et aux travaux de la communauté internationale
- Lancement d'un nouveau GT sur les END robotisés
- Démarrage des préparatifs pour le Journées COFREND 2023

○ **Pôle Communication et Evènementiel**

Mireille RAPIN, Présidente du Pôle Communication et Evènementiel, rappelle l'activité 2021 du Pôle :

- Structuration de la stratégie éditoriale et de la stratégie évènementielle
- Poursuite de la transformation digitale
- Evolution du Comité Editorial
- Forte dynamique dans l'organisation d'évènements (9 en 2021)



- Présence sur les réseaux sociaux

Pour 2022, les activités principales consistent en :

- Mise en œuvre du Plan Stratégique 2022 2026 de la COFREND
- Évolution du Comité Editorial
- Poursuite de la dynamique événementielle avec l'organisation de 9 évènements, la participation à 3 congrès et expositions et l'organisation des JOURNÉES COFREND 2023
- Présence intensive et régulière sur les réseaux sociaux.

La Présidente rappelle par ailleurs que l'appel à communication pour les Journées COFREND a été lancé le 15 Juin dernier, et que d'ores et déjà, 9 sponsors sont affichés, et que la majorité des exposants initialement prévus en 2020 ont reconfirmé leur participation à l'édition 2023.

- **Pôle International**

Frédéric Schaditzki, Président du Pôle International depuis Décembre 2021 en remplacement d'Etienne Martin, rappelle que l'EFNDT est composé de nombreux pays, y compris en dehors de l'Europe (Australie, Singapour....) et permet ainsi de nouer des relations avec de nombreux acteurs de la certification et du CND.

L'année 2021 a été particulièrement centrée, outre les participations aux groupes de travail internationaux mentionnés plus haut, sur la finalisation de la réécriture des statuts de l'EFNDT, des modalités de présence de la Russie et de la Biélorussie dans le contexte actuel.

L'année 2022 se concentrera sur la finalisation de l'accord avec le BINDT pour l'approbation du personnel soumis à la directive UKAS et sur la participation aux groupes de travail internationaux.

A la question de la perception de la COFREND/France au sein de l'EFNDT, le Président du Pôle répond que nous sommes attendus en termes d'implication, et reconnus en termes de qualité technique. En particulier, la France a été sollicitée par plusieurs membres pour l'organisation de l'ECNDT 2026, ce à quoi la COFREND va répondre favorablement en déposant un dossier de candidature lors de l'ECNDT de Lisbonne en 2023.

- **Organisations régionales**



Les Présidents de Région de la Région Est, Sud-Est, Bretagne Pays de Loire et Sud-Ouest présentent en séance leur activité 2021, et leurs perspectives 2022 incluant en particulier la tenue des Journées Techniques Régionales.

Un appel à volontaires pour rejoindre les Groupes Régionaux est lancé par différents Présidents de Région.

- **Résolution n°8 : Points divers**

Le Président mentionne que 2023 sera l'année des Journées COFREND, mais aussi du renouvellement de la gouvernance. Aussi, toujours soucieux de préparer une continuité et l'avenir de la COFREND, le Président lance un appel aux membres qui souhaiteraient présenter leur candidature pour les futures élections sans oublier le remplacement de certains bénévoles à des postes de clés du fonctionnement de notre organisation (Gouvernance, Présidents de Pôles, Présidents de Comités, Présidents de Région...).

Le président annonce également que la prochaine Assemblée Générale aura lieu le 5 juin 2023 de 17 à 19h lors des Journées COFREND.

Enfin, le Président annonce le départ du Directeur de la Certification et en profite pour le remercier de son implication dans l'association.

Le Président lève l'Assemblée Générale Ordinaire à 17h10



Julien BANCHET
Secrétaire



Etienne MARTIN
Président

